

LA FOIRE SAINT-LAURENT ET SON THÉÂTRE

—

C'est à la Foire Saint-Laurent, propriété du riche Prieuré de Saint-Ladre-lez-Paris (aujourd'hui la Prison de Saint-Lazare) que prit naissance l'Opéra-Comique et le Théâtre Pittoresque, ancêtre du Châtelet.

Les siècles qui égrènent dans l'histoire leurs multiples souvenirs y jettent aussi la trame des traditions et pour perpétuer leur prospérité les étayent de fortes et solides prérogatives. Mais avec le temps ces traditions devenues trop caduques semblent s'enfouir à jamais dans ce reliquaire ancestral que constitue pour nous un passé mort... De longues années de somnolence... Puis soudain on les voit renaître sous une autre forme, s'adapter avec une aisance remarquable aux conceptions modernes.

Ainsi en est-il des foires de jadis, embryons de nos Expositions Universelles et de nos foires internationales.

Au Moyen Age elles jouèrent un rôle prépondérant et civilisateur par les transactions et les échanges commerciaux entre les pays les plus lointains, les provinces et la Capitale. Les Croisades, puis plus tard les expéditions à travers les océans à la recherche de « mondes nouveaux » accentuèrent ce goût des voyages, ouvrirent de nouvelles voies et créèrent de nouveaux débouchés. Des industries inconnues furent rapportées d'Orient : le verre de Tyr imité par Venise qui le transforma en glaces pour remplacer les miroirs en métal; les tissus de Damas que copièrent Palerme et Milan. Les étoffes de coton commencèrent également à se répandre sans toutefois at-

teindre l'importance qu'elles prirent au xvii^e siècle; cependant dès l'an 900 il en est fait mention pour la fabrication d'un papier; mais le papier de chiffon ne succéda au parchemin qu'au xvi^e siècle; enfin le mûrier enrichit l'Italie bien avant d'être introduit en France.

C'est ainsi que triomphèrent, du xii^e au xviii^e siècle, les foires de Troyes en Champagne, Beaucaire en Languedoc et dans la Vicomté de Paris (1) les Foires du Lendit, de Saint-Denis, Saint-Ladre, Saint-Germain et sa rivale la grande Foire Saint-Laurent.

N'est-il pas extraordinaire de constater que les mêmes causes en tout temps ont toujours eu les mêmes effets? Un immense mouvement d'hommes amenant un grand mouvement d'idées.

Sur une plus vaste échelle c'est ce qui se produit aujourd'hui. Dans notre siècle de magnifique audace, d'admirables découvertes scientifiques, les bornes de l'impossible reculent de jour en jour, réduisant les distances les plus fabuleusement lointaines à des durées minimales, multipliant le verbe humain par le miracle des ondes hertziennes et permettant ainsi il y a quelques mois de lancer à travers l'espace dans le monde entier cette « Invitation au voyage » vers notre Exposition coloniale, arrière-petite-fille et héritière triomphante de nos Foires parisiennes de jadis.

§

La Léproserie de Saint-Ladre-lez-Paris, abbaye par ses clochers, forteresse par ses murailles, riche monastère aux fermes nombreuses, aux vastes potagers dont les

(1) Avant d'être rois, les Capétiens étaient Comtes de Paris. — Devenu roi, Hugues Capet investit de son Comté de Paris Bouchard, comte de Corbeil et de Melun. Le dernier comte de Paris fut Othon, mort en 1032; depuis Eudes, les ducs de France se firent représenter par des vicomtes dont le dernier fut Falcon et à sa mort Henri Ier réunit le Comté à la couronne. La magistrature des comtes et vicomtes fut remplacée par celle des Prévôts de Paris, de là l'expression officielle jusqu'en 1790 : *La Vicomté et Prévoté de Paris*.

moulins avec leurs ailes au repos semblaient de loin de grands oiseaux prêts à s'envoler, possédait dès l'an 1132 deux foires : l'une la Foire Saint-Ladre, don du roi Louis le Gros en faveur des lépreux « *pour le repos de son âme et de celles de ses ancêtres* », l'autre la célèbre Foire Saint-Laurent.

La Foire Saint-Ladre durait huit jours et s'ouvrait le lendemain de la Toussaint, le 3 novembre, jour de la fête d'un des chers patrons de la Cité parisienne, saint Marcel et se terminait après la fête de Saint Martin, apôtre des Gaules; d'après Sauval, « elle allait du village de la Chapelle Sainte-Geneviève, sise au long du chemin de Saint-Denys jusques à la ville de Paris ». Le roi Louis VII, comme don de joyeux avènement, la prolongea de huit jours. Cette foire ne resta pas longtemps la propriété de la Léproserie, cinquante ans à peine. Le roi Philippe-Auguste, en 1180, la racheta à son profit, moyennant paiement annuel de 300 livres parisis, au Prieur de Saint-Ladre.

Le préjudice causé au monastère par ce rachat fut de peu d'importance, d'autres foires s'ouvrant à la même époque qui se faisaient ainsi des torts réciproques. Philippe-Auguste concilia leurs intérêts en faisant transporter cette foire au lieu dit « les Champeaux », vaste espace compris sur l'emplacement et les alentours des Halles centrales actuelles. Les Champeaux, en 1117, allaient jusqu'au couvent de Saint-Magloire, rue Saint-Denis, où ils occupaient encore une partie du cimetière des Innocents. En 1183 le nouveau marché fut enclos de murailles, où s'adossaient des loges abritées par des auvents. Deux nouvelles halles furent installées dans la suite et agrandirent d'autant l'espace primitivement réservé. Au xvi^e siècle la foire allait « du Pilon à la pointe Saint-Eustache, de la rue Saint-Denys à la rue Saint-Honoré, en passant par les rues de la Tonnellerie et de la petite Truanderie ».

La Foire Saint-Ladre transportée aux Champeaux avait gardé son nom. Elle disparut au xvii^e siècle pour faire place aux bâtiments des Halles centrales.

§

Dépossédés de la Foire Saint-Ladre, les frères de la Confrérie des lépreux conservaient la Foire Saint-Laurent, qui de tout temps leur avait appartenu; il est impossible d'en déterminer la date d'origine, mais son ancienneté est incontestablement démontrée d'abord par une charte datant de 1191 dans laquelle il fut ordonné que « le 1^{er} jour des Foires de Lendit, Saint-Ladre et Saint-Laurent nul ne pourrait acheter le parchemin « à écrire » avant que les marchands de Monseigneur le Roi, ceux de l'évêque de Paris et les écoliers eussent fait leur provision », ensuite par les arrêts et sentences rendus en 1256, 1369, 1528, etc., contre le Chapitre de Notre-Dame et les abbés de Saint-Denis qui prétendaient y exercer des droits de hauts justiciers et de seigneurs-voyers, alors que seuls les Prieurs de Saint-Ladre en détenaient le mandat de par la volonté royale, parce que Léproserie royale.

Plus modeste au début que sa rivale la Foire Saint-Germain, la Foire Saint-Laurent lui était antérieure d'au moins quatre siècles et s'ouvrait la veille de la fête Saint-Laurent dont elle prit le nom. D'abord elle se tint entre Paris et le Bourget dans un terrain d'environ 36 arpents nommé « le champ Saint-Laurent ». Sur la demande des Prieurs de la Léproserie, au xii^e siècle on la rapprocha de Saint-Ladre, de l'église Saint-Laurent et du faubourg en l'installant entre la fausse porte Saint-Laurent et la fausse porte Saint-Martin.

Primitivement sa durée était éphémère, un jour seulement, le jour de « Monseigneur Saint-Laurent ». Elle se terminait au soleil couchant; la police du guet veillait d'une manière stricte à l'exécution de ce règlement : « A peine le soleil venait-il de disparaître que les sergents de

la douzaine du roi, au Châtelet, venaient fondre sur les loges, faisaient le Diable à quatre et brisaient tout. » Philippe VI et Jean le Bon s'efforcèrent d'obtenir plus de modération, mais le Prévot fermait volontairement les yeux et les réclamations des frères étaient sans effet. Plus tard les frères de Saint-Ladre eurent seuls le droit de justice haute et basse sur la Foire Saint-Laurent pendant toute sa durée puis, dans la suite, la justice entière fit retour au Châtelet.

Ouverte au début pour un jour seulement, puis prolongée d'une semaine d'abord et de quinze jours ensuite, la Foire ne tarda pas à s'installer pour un mois et dura même au XVIII^e siècle deux mois entiers.

C'est ainsi qu'au XVII^e siècle l'ouverture eut lieu, non le 10 août, mais le jour de Saint-Jacques et de Saint-Christophe, le 25 juillet; puis définitivement au XVIII^e siècle le 28 ou le 30 juin. Si nos pères « s'allaient réchauffer à la Foire Saint-Germain quand brumoit l'hiver », ils avaient donc tout le plaisir et le loisir de se rafraîchir pendant les deux mois de canicule à la Foire Saint-Laurent « quand ardoit l'esté ».

§

Le jour de l'ouverture, « le Chastelet venait en corps prendre possession de la justice haute, moyenne et basse où ces Messieurs dinaient ensuite aux dépens de Saint-Lazare » et, lorsque le lieutenant de Police daignait y assister le sacristain mettait au « milieu du chœur un prie-Dieu couvert d'un tapis violet; un fauteuil aux deux côtés et, un peu plus bas, deux chaises violettes; un prêtre commençait alors la messe ». Le jour de la Saint-Laurent, Saint-Lazare devait également donner à déjeuner à l'évêque de Paris et aux chanoines de Notre-Dame lorsqu'ils allaient en procession à Saint-Laurent pour y chanter la messe (Sauval).

Jusqu'au moment où les Prêtres de la Mission prirent

possession avec Saint-Vincent de Paul de Saint-Lazare, c'est-à-dire au commencement du XVII^e siècle, cette installation de la Foire en plein faubourg était franchement défectueuse;

Qu'un assez mal plaizant taudis
Où les patins, robes et côtes
Amassoient souvent bien des crôtes (Loret).

Les étalages étaient rassemblés au petit bonheur, mal protégés par de faibles tentes contre les orages et les étés pluvieux. On peut s'en faire quelque idée en allant visiter notre « foire aux puces ».

La foire Saint-Laurent était alors un marché pour les petites gens qui s'approvisionnaient à bon compte d'ustensiles de ménage, de bonneterie courante, de mercerie, de vannerie; les potiers de terre y voisinaient avec les chaudronniers; les quincaillers avec les tourneurs de bois et les verriers; les corroyeurs, baudroyeurs et cordonniers avec les drapiers, sans oublier les pâtissiers de pain d'épice et les taverniers.

Cette foire « qui couchait à la belle étoile » subit de nombreuses vicissitudes. Peu sûre pendant la domination anglaise, elle fut interdite plusieurs fois et lorsque Jeanne d'Arc s'avança sous les murs de la capitale et traversa l'enclos Saint-Ladre où son armée campa, elle rompit sur le dos d'une femme de mauvaise vie sa miraculeuse épée de Fierbois; les Anglais, maîtres de Paris, ayant braqué leurs canons dans cette direction, la Foire ne put avoir lieu.

Des alternatives de calme et de déboire se succédèrent. Enfin vers l'année 1590 se termine véritablement l'existence de la léproserie de Saint-Ladre; faute de pensionnaires lépreux, la maison-couvent et son enclos passent entre les mains du « bon Monsieur Vincent » qui y installe son œuvre, ses prêtres de la Mission, son séminaire, ses « ordinands », dont l'un, ordonné prêtre dans l'église

de Saint-Lazare en avril 1652, devait devenir le célèbre Bossuet.

La Foire Saint-Laurent va bientôt à son tour se transformer et subir d'heureuses modifications.

§

Dès leur installation dans l'ancien Prieuré de Saint-Lazare, les Pères de la Mission, par la suite dénommés R. P. Lazaristes, résolurent le transport de la foire en un autre lieu. En 1656, ils prièrent le Duc de Mortemart de s'entremettre à ce sujet auprès du Roi. Le Roi consentit à la requête, mais le projet n'eut de suite que six ans plus tard. Le Prévôt des Marchands donna seulement alors son approbation et le Roi délivra des lettres patentes qu'enregistra le Parlement.

En face de Saint-Lazare et tout à côté de l'église Saint-Laurent se trouvait un vaste espace sur lequel s'élevaient déjà quelques constructions. Les Lazaristes en possédaient une partie; vers 1660, ils achetèrent tout le terrain avoisinant afin de mettre leur projet à exécution. Ils y employèrent une somme de 245.000 livres. A ce prix plusieurs maisons aux enseignes diversement symboliques leur étaient concédées : la *Croix de fer*, le *Panier fleuri*, l'*Epée royale*, l'*Aventure*.

En 1663 les deux procureurs de la Mission firent exécuter le devis de la foire. La dépense atteignit près de 165.000 livres; mais la Foire Saint-Laurent était complètement transformée. Le terrain était entouré de murs comprenant 12 corps de loges sans parler des constructions adossées aux murs d'enceinte. On y accédait par quatre entrées dont la principale était rue Saint-Laurent; à gauche de cette entrée derrière le guichet était le « Sallon du Concierge », luxueusement installé comme il convient à un aussi haut personnage, général surveillant d'une très grande entreprise; les autres entrées donnaient faubourg et rue Saint-Laurent et faubourg Saint-Denis;

sur ce dernier côté se trouvait un espace découvert réservé au greffier. Plus loin, un hangar avait été construit pour les voitures et les carrosses; enfin un vaste préau couvert avait été prévu pour les spectacles.

L'ensemble présentait un aspect agréable; des rues larges et bien dessinées étaient plantées d'arbres comme des avenues :

Où les marchandes et marchands
Tant de la ville que des champs
Contre le soleil et l'orage
Ont du couvert et de l'ombrage.

En 1706 les acacias furent remplacés par des marronniers d'Inde et cette végétation intérieure fit de la Foire Saint-Laurent la foire la plus agréable et la plus riante de l'Ile-de-France et, comme dit en son temps le poète Colletet :

Elle est dans une belle place
Et ses bâtiments bien rangez
Sont également partagez.

Le temps qui nous l'a destinée
Est le plus beau temps de l'année
Dedans le plein cœur de l'Esté.

§

Sur tout le parcours qui mène à la « nouvelle Foire Saint-Laurent », de nombreuses « hostelleries », surmontées du houx traditionnel, s'installent et pendant toute sa durée, ce n'étaient que longues files de tables couvertes de cervelas, fromages et chopines de vin d'Argenteuil. Dans le faubourg « un fourmillement de Parisiens en badauderie ». Une effervescence de vie, un embarras indescriptible de carrosses empanachés et de modestes guimbardes traînant à l'inauguration la noblesse et la bourgeoisie; le menu peuple, lui, était gaillardement à pied.

Heulard nous décrit d'une façon fort malicieuse son ouverture annuelle au début du XVIII^e siècle :

Une rumeur bourdonnante annonçait le voisinage de la Foire. Ce carrefour de Saint-Lazare qui lui faisait une sorte d'antichambre était vraiment un joli coin de Paris banlieue, haut en couleur, et qui avait à un moment donné ses personnages obligés.

Au premier plan dominant tout, ce sont les gros éclats des commères riant et pérorant autour de la Fontaine Saint-Lazare et les jurons pleuvant dru des laquais et des fiacres.

Sans souci de ces exubérances de tempérament, voici Monsieur l'Abbé de Saint-Lazare qui avance au milieu de la chaussée dans toute sa gloire de propriétaire; d'une main, il retient les plis flottants de son manteau, de l'autre, prête à saluer, il caresse à son menton « le toupet de barbe » qui est le privilège de son ordre. Son chapeau noir à larges ailes a des inclinaisons satisfaites et son collet de toile blanché fait valoir sa belle mine. Moins apprêté dans le costume et plus humble dans la pose, Monsieur le Prieur des Récollets, en capuchon, le froc serré par la cordelière et les pieds déchaux, le vient féliciter et l'envie.

Les Sœurs de Charité ont mis le nez hors de leur maison, cambrées dans leur robe grise, et « coquettent » sous leur cornette blanche, quêtant un sourire de leur confesseur ordinaire.

Tout à coup de clairs appels de trompe; le populaire suspend sa houle et se range pour faire place.

C'est Monsieur le Juré-crieur du Roy de la ville, prévôté et vicomté de Paris qui vient lui réciter quelque sentence ou ordonnance foraine, accompagné de Messieurs les Jurés-trompettes. Justice proclamée, les groupes se reforment et reprennent leur animation.

Les trois couvents ferment ce décor de grilles de murs et de verdure, tandis qu'à la cantonade les cloches de l'Eglise Saint-Laurent carillonnent depuis Mâtines jusqu'à l'Angelus, comme pour empêcher ces bruits profanes d'arriver jusqu'à Dieu.

§

La Foire Saint-Laurent était fort bien achalandée. La majeure partie des marchands étaient des Parisiens qui, en dehors de leur « maison-mère », avaient des succursales aux deux foires parisiennes; à Saint-Laurent les boutiques ou loges, au nombre d'environ 260, s'élevaient sur le bord des larges avenues dont l'accès était des plus faciles pour la grande commodité des vendeurs et acheteurs. Ces avenues portaient les noms de rues Royale, Princesse, Dauphiné, de la Lingerie, Saint-Lazare, Neuve Saint-Lazare, Saint-Louis, Saint-Laurent, Saint-François, des Trois-Pavillons, etc.

Cependant la Province et l'Étranger s'y faisaient représenter. Les marchands de Rouen, d'Orléans, d'Amiens, de Reims y avaient des entrepôts. Les riches fabriques de Flandre, de Bruges, de Lyon apportaient leurs échantillons. Les Commerçants de Nîmes, Avignon, Uzès, Marseille allaient deux fois par an chercher à Alexandrie les denrées d'Orient pour approvisionner Paris.

Venise expédiait ses miroirs, l'Allemagne ses produits, Bordeaux ses vins, Tolède ses armes, Cordoue ses cuirs et ses tapisseries; les marins basques de Bayonne et de Biarritz qui pêchaient les baleines adressaient à la Foire les huiles et les buscs pour les élégantes. Pour la plupart ces envois se faisaient par eau, car Paris « port de mer » sur son fleuve avait sa « hanse » ou association que le roi Philippe-Auguste avait confirmée par des privilèges; de là le vaisseau que la capitale garde en ses armoiries.

Tout comme à la Foire Saint-Germain le haut commerce ne tarda pas à affluer jusqu'à la foire Saint-Laurent, puisque les orfèvres, les bijoutiers, les joailliers, les peintres, les tabletiers, les ébénistes d'art, les marchands de cabinets d'estampes vinrent y ouvrir des magasins d'exposition et que de grands seigneurs des cours d'An-

gleterre et de France daignèrent s'y intéresser par le truchement de commerçants qui leur servaient d'intermédiaires, comme par exemple lors de la vente de la collection de la Duchesse de Cleveland.

Dès l'entrée on était tout étourdi, raconte Sauval, par le bruit des sifflets et des tambourins, car « il n'est fils de bon père et de bonne mère à qui on n'en achète ».

Cette Foire Saint-Laurent
N'as-tu point déjà les oreilles
Aussi pleines que des bouteilles
Du bruit que font tant de « chifflets » ?

Et plein de colère contre cet âge sans pitié, le poète Colletet ajoute ce conseil où perce sa rancune :

Donne une paire de soufflets
A ces fripons qui t'étourdissent !
Romps leurs flustes et leurs tambours
Qui vont nous rendre presque sourds !...

§

Vous me mandez, Madame, sur la Foire Saint-Laurent, conte sous forme de lettre le *Mercure galant* de juillet 1678.

Elle est toujours ce que vous l'avez veüe, c'est-à-dire un assemblage de *Monstres*, de *Raretez*, et de *Beautez*.

Les *Monstres* sont aux environs des principales entrées. On les y a fait venir de toutes les parties du Monde et on peut satisfaire sa curiosité là-dessus pour peu de chose.

Les *Raretez* sont dans les Boutiques et la veüe n'en coûte rien.

Quant aux *Beautez*, elles se promènent tous les soirs dans la Foire, et quoiqu'on les voye facilement, c'est un plaisir que beaucoup de *Regardans* achètent quelques fois bien cher.

Parmi les *Raretez* qui n'y manquent presque jamais il s'en est veu cette année d'extraordinaires : Ce sont les *Pourcelaines* que Madame la duchesse de Cleveland y a fait vendre. Il y en avait d'admirables par leurs figures, par les choses, qui estoient représentées dessus, et par la diversité de leurs couleurs. Les plus rares estoient montées ou d'or ou de ver-

meil doré et garnies diversement de la mesme matière en plusieurs endroits...

C'est cette année 1678 que la Foire Saint-Laurent créta la mode à la chinoise pour l'ornementation des appartements, des coiffures, des robes...

§

Une des grandes attractions de la Foire était ses guinguettes et ses cabarets :

On y vient de tous les côtés
 Car outre pluzieurs marchandizes
 Nécessaires, rares, exquises
 Citrons, Limonades, Douceurs

 Et des vins délicieux
 Que l'on boit illec sur les lieux (Loret).

Les Caves de ces établissements étaient renommées; dans une de leurs comédies en 1732 Le Sage et d'Orneval glissent cette allusion :

J'ai des vins de chaque Canton;
 Du Pays Bourguignon
 J'ai de l'excellent Mâcon,
 Des vins de Gave et d'Oléron;
 J'ai du Champenois,
 De l'Orléanois,
 Vins d'Anjou, de Blois
 Avec du Nantois;
 J'ai du vin d'Auxerre,
 De Tonnerre
 Délicat,
 De l'incomparable Auvernat,
 Du bon Sancerre
 Et bien d'autres vins
 Fins
 Qui chassent les chagrins.

A ces vins délectables on ajouta bientôt une nouveauté : le *café* qu'un Arménien dès 1672 avait rapporté d'Orient.

L'affluence, bourgeoise jusqu'à six heures, devenait mondaine jusqu'à l'heure de la fermeture.

C'est le soir, ajoute le *Voyageur fidèle ou guide des Etrangers* (1716), où elle paraît dans tout son lustre, par les grandes illuminations dont toutes les boutiques sont éclairées.

La Foire en effet tendait de plus en plus à devenir un lieu de plaisir; on y soupait aux chandelles.

C'est un endroit fertile en bonnes aventures ou les coquettes triomphent aux dépens de leurs amans qui en sont le plus souvent les dupes.

Des commerçants avisés sous-louèrent une partie de leurs boutiques à des courtisanes pour y exercer leur métier, tout cela sous l'œil bénévole des sergents du guet et des exempts du Châtelet; mais, conclut philosophiquement « Panard » dans un de ses vaudevilles :

Les lois ne sont qu'une barrière vaine
Que les hommes franchissent tous,
Car par dessus les Grands passent sans peine,
Et les Petits par dessous...

§

L'affluence considérable qui se pressait chaque jour en ce lieu permettait aux voleurs à la tire d'y exercer leur fructueux négoce, et les ordonnances de la Police n'empêchaient nullement les « apaches » qui rôdaient les faubourgs de Paris » de battre « l'antiphe » sur le grand « trimar » jusqu'en la Foire Saint-Laurent :

Des gens qui portent la rapière,
Qui marchent d'une mine fière
Meslez parmi les spectateurs,
Et qui font les admirateurs
Glissent les doigts sans vous le dire
Au fond de votre tirelire
Autrement dite le gousset,
Si bien que vous le trouvez net.

Le retour, le soir, aux chandelles était particulièrement difficile pour ceux qui ne possédaient point carrosse, car l'éloignement de la Foire du centre de Paris amenait de continuelles contestations entre voyageurs et cochers. Il est amusant de constater qu'à plusieurs siècles d'intervalle rien n'est changé au point de vue des rapports sociaux entre ces deux éternels antagonistes : voyageur et automédon.

Rappelons à ce propos l'aventure qui advint au comédien Dominique et qui a été racontée par Nemeitz. Voulant retourner chez lui après la représentation de la parade de la Foire, il ne trouva qu'une seule voiture dont le conducteur quelles que furent menaces ou promesses, refusa obstinément de partir; de guerre lasse Dominique descendit l'automédon de son siège, fit monter à sa place son laquais, et... fouette cocher! Furieux le propriétaire du véhicule se mit à crier tant et si bien que la canaille s'attroupa, prête à faire au voyageur un mauvais parti. Enfin un chevalier du guet intervint et devant le juge du quartier l'acteur obtint gain de cause et put réintégrer son logis à l'aide du coche emprunté de vive force; il le renvoya le lendemain à son propriétaire par la fourrière du Châtelet.

Il est curieux de constater que malgré sa couleur locale si pittoresque, aucun peintre de cette époque n'eut l'idée, comme l'avait fait Téniers pour les foires flamandes, de brosser quelques scènes suggestives des usages et coutumes de la Foire Saint-Laurent. Deux poètes seuls la rimèrent : Loret en des vers mirlitonesques et un bohème original déjà cité : Colletet, que Boileau dépeint dans une de ses satires « ... crotté jusqu'à l'échine » et s'en allant « chercher son pain de cuisine en cuisine ».

§

La plus grande gloire de la Foire Saint-Laurent est incontestablement d'avoir donné naissance vers le milieu

du XVIII^e siècle à « l'Opéra-Comique » et à peu près à la même époque, vers 1748, au « Théâtre pittoresque », ancêtre de notre Châtelet. L'inventeur de ce dernier genre était Toscani. L'affiche de la foire Saint-Laurent portait : « Une tempête, la pluie, le tonnerre des vaisseaux qui périssent et des matelots qui surnagent. » Le célèbre Curtius y installa également pour la première fois un Musée de Cires, précurseur de notre actuel Musée Grévin.

§

Les Parisiens ont toujours raffolé des spectacles et des parades, aussi leur goût les porta-t-il pendant de longues années vers le théâtre de la foire.

Déjà sous le règne de Louis XI les bateleurs, jongleurs, danseurs de corde avaient connu une vogue particulière, et bien avant Molière, Clopinel, frondeur des plus hardis, avait créé à la Foire Saint-Laurent le personnage de « Faux-semblant » ancêtre de Tartuffe :

...Tu sembles être un saint hermite?

— C'est vrai, que je suis hypocrite.

— Tu t'en vas prêchant l'abstinence?

— Oui, oui, mais je remplis ma panse

De bons morceaux et de bons vins

Tel comme il affert (appartient) à devins (gens

— Tu vas prêchant la pauvreté? [d'église).

— Oui, mais je suis riche à planté (abondamment).

Ces parades en « *gaoi savoir* » se donnèrent d'abord sur des tréteaux improvisés, puis, dès la fin du XVI^e siècle, la foire avait son Théâtre, comme depuis un certain temps la Foire Saint-Germain avait le sien.

Les Frères de la Passion prirent ombrage de ces représentations et voulurent y mettre obstacle. Le Lieutenant de Police civil intervint, un contrat fut passé le 5 avril 1595 par lequel chacune des Foires devait fournir comme dédommagement à la troupe des Confrères de la Passion

une subvention annuelle de deux écus; de plus, les spectacles devaient être terminés à quatre heures en hiver.

Les places se payaient 5 sols au parterre et 12 sols aux premières. Les cachets d'artistes étaient tarifés en proportion de leur talent, ou de leur renommée. Ainsi Tremblotin, grande vedette du Théâtre, touchait quotidiennement la somme fameuse de 50 sols, plus une soupe réconfortante tous les jours où il était en scène.

Sous François I^{er}, « *Il signor Pulcinella* » ramené d'Italie fait son apparition et d'emblée conquiert le public parisien; cela devait être, ajoute l'historien Brazier, car « Polichinel est si peuple avec son nez tortu, son menton en galoche, ses petits yeux brillants, ses joues rubicondes, sa perruque de laine et son rire moqueur! Si vous ajoutez à cela qu'il est égrillard, qu'il jure, s'enivre, bat le commissaire et la patrouille... » Il a le don de provoquer le rire et la franche gaieté; plus tard on lui adjoignit des marionnettes pour former la troupe du fameux « Brioché », la première que l'on ait vue à Paris et cela en la Foire Saint-Laurent. Brioché trouvera bientôt des imitateurs et Lesage et d'Orneval usèrent parfois pour leurs œuvres de ces acteurs si dociles. En 1834 le fameux Polichinelle de la Foire Saint-Laurent qui avait appartenu à Lesage était la propriété de l'auteur dramatique Dumer-san, collectionneur et numismate érudit, qui le tenait de Favart fils. Qu'est devenu aujourd'hui ce Polichinelle dont le costume semblait l'apparenter au siècle de Louis XIV?

Vers 1709 il y eut sur les tréteaux plusieurs exhibitions de monstres, d'hommes sans bras ou se disant tels, comme celui de « l'Indien né natif des Indes ». Avant de paraître en scène et pendant « qu'on l'accommodait à être sans bras », ses partenaires habillés en sauvages chantaient et dansaient, accompagnés par les flûtes et les hautbois. Puis il paraissait, saluant le public en ôtant son chapeau avec le pied et « très gracieusement » jouait au piquet.

La partie vivement terminée et gagnée, on apportait à l'artiste son tympanon; il se mettait alors à chanter :

Si je n'ai ni mains ni bras
C'est lorsqu'il faut rendre;
Messieurs, je n'en manque pas
Quand il faut prendre
Mais surtout pour duper un sot
Et le faire repic et capot
Je ne suis pas manchot.

Pour accompagner ces paroles ironiques qui mettaient la compagnie en joie, il déployait avec ses pieds frappant en cadence son instrument une virtuosité étourdissante dont nos modernes clowns semblent avoir hérité.

Plus tard ce fut un Allemand, réellement dépourvu par la nature, qui ne lui avait avarement octroyé que quatre informes moignons de chair molle avec une sorte de pouce; il écrivait sous la dictée, taillait ses plumes, jonglait, tirait avec un fusil sur une chandelle allumée, l'éteignait sans jamais la manquer, ou abattait deux quilles placées l'une derrière l'autre, sans éteindre la chandelle.

Des animaux sauvages, lions, léopards, tigres, ours, serpents, vinrent corser les spectacles; des géants et des nains se donnaient la réplique; des animaux savants, sauvages ou domestiques, parodiaient sur les tréteaux les travers de l'humanité.

Une troupe de rats danseurs connut une telle vogue que le roi Louis XIV, paraît-il, vint incognito de son château de Vincennes (car Versailles n'était pas encore terminé) jusqu'en la Foire Saint-Laurent pour assister au ballet de ces rats dansant pavanés, menuets et sarabandes sur une grande table, au son des violons. Ils étaient conduits par un rat blanc de Laponie et évoluaient avec une telle justesse, une telle aisance, une telle grâce, que le monarque s'enthousiasma.

Brice Guérin installa une Académie de pigeons qui n'eut qu'une durée éphémère, car on lui vola et mangea le plus savant de ses élèves.

Deux singes étaient devenus la coqueluche de la Foire, « Divertissant » et « Fagotin ». Divertissant, vêtu en femme, exécutait sans défaillance tous les pas compliqués et les figures du Menuet, jouant de l'éventail et envoyant des baisers aux spectateurs. Quant au pauvre Fagotin, orgueil de son maître Brioché, il eut une fin tragique et imméritée; dressé à jouer de la rapière et à contrefaire les manières de l'irascible Cyrano de Bergerac, ce dernier qui ne s'accommodait guère de ces plaisanteries, outré d'être le héros ridicule d'une parodie de tréteaux, l'embrocha tout net un beau soir!

§

La scène et les décors du Théâtre avaient un aspect très rudimentaire et les loges n'étaient qu'un retrait fermé par des planches se montant et se démontant à volonté; on y dressait un échafaudage pour les spectateurs. Sur le plateau une corde était tendue pour les « sauteurs » de la troupe des danseurs.

Vers 1679 le théâtre de la Foire faisait salle comble et le succès fut tel que les Comédiens Français s'émurent; on désertait leur spectacle; ils portèrent plainte et obtinrent gain de cause. Il fut défendu à la troupe foraine de « donner désormais aucune Comédie par dialogue ». Mais les rusés Compères tournèrent la difficulté. Leurs Comédies restèrent les mêmes, seule leur façon d'interpréter changea. Un seul acteur gardait la scène et sa tirade terminée, disparaissait pour céder la place à son interlocuteur. La pièce n'était plus ainsi qu'une suite de monologues. Nouvelle protestation des Comédiens français avec « défense de jouer par dialogue ni même monologue ». Comme le théâtre passait outre, deux huissiers

du Parlement, nommés Rozeau et Girault, vinrent verbaliser :

...Le samedi 20 février 1706, le spectacle fini, et tout le monde qui y assistait étant sorti, la loge de Holtz fut entourée de plusieurs escouades du guet à pied et à cheval et dans le même temps, 40 archers de la robe courte, commandés par les exempts Panetier et Leroux, qui accompagnaient les sieurs Rozeau et Girault, huissiers du Parlement et porteurs de son arrêt, entrèrent ayant à leur suite Pelletier, menuisier de la Comédie française, et plusieurs garçons portant haches, scies, marteaux et autres outils propres à leur profession.

Le sieur Rozeau fit demander Holtz Dolet et Laplace. Le premier s'étant présenté, lecture lui fut donnée de l'arrêt du Parlement qui ordonnait la démolition de son théâtre et défendait aux comédiens français et aux forains de procéder à nulle autre juridiction que la sienne.

Grande dispute entre les deux justices. Les sieurs Dancourt et Dufay ayant indemnisé les huissiers du Parlement pour qu'ils exécutassent l'arrêt, une partie du théâtre et des loges furent abattus, les décorations et les bancs du parquet brisés.

Malgré cette exécution, dès le lendemain matin, les directeurs du Théâtre rétablirent en hâte tout ce qui avait été brisé; à dix heures, de nouvelles affiches annoncèrent au public de Paris que le spectacle continuait. Il y eut foule et la recette fut magnifique. Furieux les Comédiens français revinrent à la charge, militairement tout fut anéanti et douze archers en permanence restèrent en « garnison » pendant plusieurs jours, faisant un bûcher de tous les débris.

Ces scènes se renouvelèrent souvent; mais les directeurs ne se rebutaient point et rebâtissaient leurs loges dès l'année suivante. Ils apportaient d'ailleurs la même ténacité en toutes circonstances.

Puisqu'on défendait à la troupe de parler en jouant, seul l'acteur principal prit la parole, tandis que ses parte-

naires se bornaient à mimer leur rôle. Mais la pièce devenant ainsi monotone, la compréhension obscure, les spectateurs protestèrent.

Eh bien, puisqu'on ne pouvait parler son rôle, on le chanterait!... C'était un genre dont certains fabliaux d'autrefois avaient donné déjà l'exemple : tels *Le Renard nouvel*, *Le batteur engrangé*, *Aucassin et Nicolette*, etc.

Cette difficulté d'offrir aux spectateurs des scènes dialoguées où l'acteur principal parlait tandis que ses partenaires lui répondaient en chantant et en mimant leurs rôles, obtint un succès considérable; le public venait en foule, à la grande joie des directeurs, auteurs, acteurs et compositeurs, car de nouveaux airs furent créés pour les besoins du nouveau spectacle.

Ainsi prit naissance l'Opéra-Comique à la Foire Saint-Laurent.

§

Plus tard des « vaudevilles » de ce même théâtre comprirent aussi une partie musicale, mais cette partie consistait à « adapter des paroles nouvelles à des airs connus » et tous ces airs connus avec leur notation furent réunis dans l'ouvrage intitulé : *La clé du caveau*, recueil précieux utilisé encore aujourd'hui dans nos modernes cabarets chantants de Montmartre ou d'ailleurs.

Ce genre mixte, Opéra-Comique, Vaudeville chanté, est un genre spécialement français, qui connut une vogue sans défaillance pendant tout le XVIII^e siècle; les représentations se donnaient tour à tour dans les deux foires rivales de Saint-Laurent et de Saint-Germain, l'Opéra-Comique se transportant en février-mars sur la rive gauche, en juillet, août et septembre sur la rive droite. Le théâtre garda ainsi son aspect mobile et nomade jusqu'en 1762.

§

Ce genre nouveau, que les persécutions et la nécessité

avaient fait naître, souffrit beaucoup au début de toutes les entraves suscitées par les troupes rivales : les Comédiens français, et l'Opéra qui à son tour prit ombrage. Une convention intervint alors en 1713, avec l'Opéra, qui, moyennant finances nouvelles annuelles, promit de laisser continuer sans encombre les représentations.

Mais ni la Comédie française, ni la Comédie italienne qui chassée en 1697 revint en 1716, ne désarmèrent, et l'Opéra, sans renouer la lutte ouvertement, à cause de la convention lucrative de 1713, mena une habile campagne.

Pour se venger des méchancetés que faisaient subir aux artistes de la Foire leurs rivaux, les acteurs imaginèrent de se moquer des acteurs vivants par le truchement de leurs célèbres marionnettes et celles-ci crossèrent les acteurs de bois qui représentaient les principaux comédiens français, de l'Opéra et de la troupe italienne, avec leurs qualités et surtout leurs travers. C'est ainsi que Panard eut l'idée d'écrire une pièce intitulée *La Mère Vengée ou la Double surprise* qu'il fit créer par la « troupe enfantine » de « Monsieur Drouin » pour être chantée, mimée, dansée et déclamée.

Le doyen des acteurs n'avait pas treize ans. Le succès triomphal dépassa tout ce qu'on peut imaginer, une ovation enthousiaste, indescriptible accueillait chaque soir « l'Etoile du ballet », un minuscule garçonnet de quatre ans, qui mimait avec l'autorité et l'aplomb imperturbable d'un virtuose de la chorégraphie la « Danse du sabotier », parodie pittoresque du fameux danseur Nivelon, créateur de ce pas à l'Opéra.

§

L'Opéra Comique soutint ainsi pendant des années une lutte écrasante contre les troupes rivales qui regardaient d'un œil jaloux sa vogue persistante; mais un homme d'une intelligence remarquable fit face hardi-

ment à toutes les difficultés : Jean Mounet. Directeur en 1743, il fut obligé par ordre d'interrompre ses spectacles ; il put reprendre l'année suivante et en 1752 il procéda à une brillante installation. Quoique provisoire, cette installation était luxueuse pour les places et les loges ; les décors, la mise en scène, furent des plus riches ; une interprétation vocale hors ligne, un orchestre impeccable, sous la direction du célèbre maestro Davesne, qui lutta farouchement contre la tendance italienne, firent triompher le goût français en assurant définitivement la victoire de l'Opéra Comique.

§

Le public dédommageait amplement par ses applaudissements les pauvres persécutés. Fertiles en expédients, les comédiens se servirent d'écriteaux tantôt portés par un personnage quelconque ou présentés par l'auteur lui-même, tantôt suspendus aux décors ; par la suite on modifia avec élégance cette présentation en faisant tenir une banderolle par deux enfants costumés en amours, qu'on descendait lentement des hauteurs du théâtre ; arrivés sur la scène, les deux amours déroulaient leur inscription, l'orchestre jouait l'air d'un couplet que chantait un compère qui avait pris place dans la salle, l'acteur entraît alors en scène, mimait la pièce, et le refrain était repris en chœur par le public ravi et jubilant de prendre ainsi, à la barbe du commissaire-exempt, une part indirecte au spectacle représenté sur la scène, tout en bernant « l'injustice de la Justice ».

Vacart, Panard, Giron, Le Sage, d'Orneval, Favart, Fuzelier, Sedaine, etc., fournirent la plupart des pièces représentées ; mais Le Sage, le futur auteur de *Gil Blas*, fut à lui seul ou avec la collaboration de d'Orneval, l'un des principaux pourvoyeurs de ces répertoires spirituels et faciles à retenir l'attention du public ; c'est lui qui eut le premier l'idée des écriteaux « explicatifs ».

D'autres auteurs, oubliés en partie aujourd'hui, connurent une grande vogue, tels : Laffichard, Carolet, Gallet, Legrand, Autreau.

C'est ainsi que furent joués, lors de la célèbre querelle des anciens et des modernes : *Arlequin défenseur d'Homère*; puis la *Pénélope moderne*, le *Rémouleur d'amour*, *Dans les routes du monde*, etc.

Dans une innovation qui fit grand bruit, le duc d'Orléans convia à deux heures après minuit ses amis et sa Cour pour entendre une parodie du *Romulus* de La Motte, intitulée *Pierrot Romulus*.

Enfin en 1714 on représenta *Télémaque* de Lesage, musique de Gilliers, violon de la Comédie-Française, dont le titre fut suivi pour la première fois du nom d' « opéra-comique ».

Puis ce furent, toujours sous la même étiquette et les mêmes auteurs, *La Foire de Guibray*, la *Ceinture de Vénus*, *Alceste*, etc.

Le Sage et d'Orneval ayant abandonné la Foire Saint-Laurent, l'entrepreneur de la salle des spectacles, un nommé Francisque, chargea Piron d'écrire une chanson satirique, car, sentiment bien humain, les auteurs rivaux se jalouaient :

Le Sage et d'Orneval ont quitté du haut style
 La beauté
 Et pour Polichinel ont abandonné Gille
 La rareté,
 Il ne leur reste plus qu'à montrer par la ville
 La curiosité.

Vadé, auteur d'un petit poème, *La pipe cassée*, créa sur la scène le genre « poissard ». Il fit salle comble. Les belles dames de la Cour ne craignaient point d'aller « sous le masque » s'encanailler :

Sur l'port, avec Manon, z'un jour,
 Je l'engueusais en façon d'amour,
 Aisément cela peut se croire...

Un faraud s'en vint près de nous
Lui faire les yeux doux.

(*Ici on parle.*) Sapergué!... Dame!... Moi qui suis jaloux,
vouloir me souffler ma Personnière!... c'est me licher mon
beurre... et me prendre pour un gonze.

(*On chante.*) J'veux t'être un chien
Ya coup d'pied, ya coup de poing,
J'lis cassis la gueule et la mâchoire...

§

En 1762, une transaction intervint et l'Opéra Comique ayant fusionné avec la Comédie Italienne, se transporta au théâtre que le Régent avait octroyé à cette dernière en 1716, c'est-à-dire à l'Hôtel de Bourgogne.

Là se termine l'histoire de l'Opéra Comique à la Foire Saint-Laurent.

§

Malheureusement cette transaction allait porter par là suite un coup fatal à la Foire Saint-Laurent en tarissant la source principale de sa vogue et de sa richesse. Quelques années encore, une troupe de « comédiens et paradeurs » continuèrent sous les directions de la Veuve Baron et de Saint-Edme, à connaître quelques succès, puisque, en 1780, une comédie, *Les battus paient l'amende*, eut un retentissant succès de 500 représentations. Elle était l'œuvre d'un nommé d'Orvigny, prétendu fils naturel de Louis XV et peut-être dut-elle son succès persistant à ce parrainage, car dans la foule le bruit courait que les Rois de France avaient maintes fois pénétré dans l'enceinte des foires Saint-Germain et Saint-Laurent et que même, en 1723, Louis XV daigna les inaugurer en personne.

§

Cependant, il semblait à certains signes que la Foire commençait à décliner.

Par traité du 12 janvier 1777, les Pères Lazaristes avaient cédé leur foire au sieur Gévaudan, qui apporta quelques heureuses réformes. En 1783, le théâtre fut remplacé par une « Redoute chinoise ». On y allait danser et souper; le café était servi dans les sous-sols et si le temps le permettait on contemplait, du haut du Pavillon, Paris et le panorama des boutiques de la foire. Dans les jardins, des jeux de bagues, de batailles, de troumadame offraient les palpitantes péripéties de leurs parties hasardeuses. Cette vogue n'eut qu'une durée éphémère. Entre temps, Paulini, physicien italien, était venu vers 1747 étonner et épouvanter le public par ses expériences d'électricité. Les troubles révolutionnaires, puis les constructions du Vauxhall d'été, proche le boulevard du Temple, de plusieurs théâtres comme l'Ambigu, les Variétés, la Gaîté attirèrent la foule ailleurs et entraînèrent, au commencement du XIX^e siècle, la ruine presque définitive de la Foire Saint-Laurent.

§

En 1838, une lithographie de Champin, d'après un dessin de Régnier, avec cette légende : *Foire Saint-Laurent*, accompagne le texte de Charles Nodier dans son *Paris historique* :

On trouve encore à la place de l'ancienne foire Saint-Laurent les restes des boutiques et des loges qui y furent construites en 1662. Mais Arlequin n'y chantera jamais plus les couplets joyeux de Fuzelier et Dorneval, ses anciens spectateurs sont partagés en trois spectacles mieux appropriés à l'état avancé de notre civilisation : le mélodrame, la cour d'assise et l'échafaud.

Charles Nodier fait ici allusion à la prison Saint-Lazare qui a remplacé le couvent des Lazaristes où mourut ce saint homme que fut saint Vincent de Paul.

Maintenant, à Saint-Lazare, on soigne, avec la lèpre du péché, la lèpre syphilitique!...

Sur ce dessin de Régnier on voit un homme assis au milieu de ruines romantiques. Probablement « l'ombre d'Arlequin pleurant l'ombre de Colombine ».

En 1826, époque où la foire était la propriété de la Baronne de Bellecote, on y perça les rues Neuve-Chabrol et du Marché-Saint-Laurent.

Sur son emplacement en 1835, on installa le Marché-Saint-Laurent qui disparut à son tour en 1853, lors du percement des boulevards de Strasbourg et de Magenta et de la construction des gares de l'Est et du Nord.

Néanmoins, par suite de l'accroissement incessant de la population parisienne, une société obtint à peu près à la même époque l'autorisation de construire une halle rue du Château-d'Eau.

Ce marché couvert et les petites halles Saint-Quentin édifiées plus tard près de Saint-Lazare, entre les rues de Chabrol, des Petits-Hôtels et le boulevard Magenta, peuvent être considérés comme les derniers vestiges de la Foire Saint-Laurent. Et l'on ne peut, comme le dit avec quelque mélancolie l'historien Brazier, s'empêcher de remarquer que « ceux qui passent dans ce qui fut autrefois les si célèbres enclos Saint-Lazare et Saint-Laurent, ceux-là ne savent plus du tout qu'ici il y eut de la joie, du mouvement, des plaisirs; que là on a ri, on a battu des mains; que là Le Sage, Piron, Favard, Sedaine, Panard faisaient applaudir leurs premières productions, que Clairval et Prévile attiraient la foule, que de jolies actrices y recevaient les hommages de grands seigneurs à talons rouges; que là le Duc d'Orléans et ses intimes allaient, *incognito*, rire ou cabaler, selon leur bon plaisir ».

La Foire Saint-Laurent était bien morte.

« *Hæc mea forte tua* », continue d'ironiser près de là le beau cadran solaire de la prison de Saint-Lazare.

D^r L. BIZARD et JANE CHAPON.